



Avis d'Appel Public à la Concurrence. MP 2014 - 05

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché :

Agence du Tourisme de la Corse.- Service des Affaires Juridiques
17 Bd du Roi Jérôme. B.P 19. 20181 Ajaccio
Tel: 04.95.51.77.97 Fax: 04.95.51.14.40

2. Procédure de passation :

La présente consultation sous forme d'un marché à bons de commande avec engagement sur un montant maximum est lancée sans variantes ni options. La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 28-I du Code des marchés publics.

3. Objet du Marché :

Le présent marché a pour objet concernant la maintenance corrective et évolutive des sites internet de l'Agence du Tourisme de la Corse.

Code nomenclature CPV : 3024000-3 (logiciels), 72000000-5 (services informatiques)

4. Durée du marché :

Le marché prend effet à la date de sa notification au titulaire. La durée de validité du marché est d'un an à compter de sa date de notification. Le marché est ensuite reconductible annuellement par décision expresse par le représentant du pouvoir adjudicateur deux mois avant son terme dans la limite d'une durée totale de 3 ans. La décision de reconduction est notifiée au titulaire par lettre recommandée avec avis de réception postal. Le titulaire ne peut refuser la reconduction du marché.

Le marché est à bons de commande en application de l'article 77. Le montant maximum des prestations à réaliser est le suivant : 70 000.00 € TTC

5. Caractéristiques principales :

Financement du marché : fonds propres de l'acheteur public.

Imputation budgétaire : Comptes **6228 (Services informatiques) et 21838 (Investissement)**

6. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

La qualité des solutions de maintenance	40
Expertise et capacité technique	40
Le prix	20

7. Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres

8. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues et le dossier de candidature retiré :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à :

Renseignement(s) administratif(s) : Collectivité Territoriale de Corse - Agence du Tourisme de la Corse Service des affaires juridiques et marchés publics 17, boulevard Roi Jérôme BP 19 20181 AJACCIO cedex 01 Françoise LECA tel:0495517797	Renseignement(s) technique(s) : Collectivité Territoriale de Corse - Agence du Tourisme de la Corse Responsable NTIC 17, boulevard Roi Jérôme BP 19 20181 AJACCIO cedex 01 Nathalie ALBERTINI tel: 0495517758
---	--

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

9. Conditions d'envoi ou de remise des plis :

9.1-Transmission sous support papier

Aucune transmission par voie papier n'est autorisée pour cette consultation.

9.2-Transmission électronique

Le [pouvoir adjudicateur](http://www.achatspublicscorse.com) impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.achatspublicscorse.com>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe). Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

10. Rédaction des Offres / Prix : Les Offres devront être rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

11. Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

12. Date d'envoi à la publication : le 23 avril 2014.

13. Délai de remise des offres : Au plus tard le lundi 26 mai à 17 heures. (Heures française)